

| | |
|--------------------------|--------------|
| Conseil Communautaire du | 31 mars 2017 |
|--------------------------|--------------|

| | |
|---|-------|
| à | 16h00 |
|---|-------|

| | |
|----------------|-----------|
| N°ordre | 146 |
| N° identifiant | 2017-0197 |

| | |
|-------|---|
| Titre | Elaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial par Grand Poitiers |
|-------|---|

| | |
|------------------------|-----------------|
| Rapporteur(s) | Florence JARDIN |
| Date de la convocation | 10/03/2017 |

| | |
|-------------------------|------------------------------|
| Président de séance | Monsieur Alain CLAEYS |
| Secrétaire(s) de séance | M. BLANCHARD F. et M. ROBLOT |

| | |
|-----|--|
| PJ. | |
|-----|--|

| | | |
|---------------------|----|--|
| Membres en exercice | 91 | |
| Quorum | | |

| | | |
|----------|----|---|
| Présents | 70 | <p>M. Alain CLAEYS - Président</p> <p>M. Claude EIDELSTEIN - M. Francis CHALARD - M. Guy ANDRAULT - M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - Mme Christine BURGERES - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLEMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORONAS - M. Michel FRANCOIS - Mme Anne GERARD - M. René GIBAUT - Mme Pascale GUITTET - M. Gérard HERBERT - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - Mme Eliane ROUSSEAU - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY Membres du bureau</p> <p>M. Jacques ARFEUILLERE - M. François BLANCHARD - M. Gérald BLANCHARD - Mme Nicole BORDES - M. Patrick BOUFFARD - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - Mme Catherine FORESTIER - M. Claude FOUCHER - M. Hervé GARCIA - Mme Nelly GARDA-FLIP - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Yves JEAN - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Nicole MERLE - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Edouard ROBLOT - Mme Véronique ROCHAIS CHEMINEE - M. Christian ROUX - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - Mme Laurence VALLOIS-ROUET - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Peggy TOMASINI les conseillers communautaires</p> <p>M. Pascal ABADIE le conseiller communautaire suppléant</p> |
|----------|----|---|

| | | |
|---------|----|--|
| Absents | 13 | <p>M. Philippe BROTTIER - M. Gilles MORISSEAU Membres du bureau</p> <p>M. Daniel AMILIEN - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. Jean-Hubert BRACHET - Mme Coralie BREUILLE - M. Jean-François JOLIVET - M. Philippe PALISSE - M. Paul PUCHAUD - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires</p> |
|---------|----|--|

| | | | |
|---------|---|---|---|
| Mandats | 8 | <u>Mandants</u> Monsieur TRICOT Aurélien Monsieur BLUSSEAU Jean-Daniel Madame BRINGER Ghislaine Madame GUERINEAU Diane Monsieur HALLOUMI Abderrazak Madame MARCINIAK Marie-Christine Madame MORCEAU Francette Madame FAURY-CHARTIER Michèle | <u>Mandataires</u> Madame SAUVAGE Corine Monsieur BELGSIR El Mustapha Monsieur ROUX Christian Madame TOMASINI Peggy Madame BURGERES Christine Monsieur CHARDONNEAU Jean-Louis Monsieur BLANCHARD François Madame SARRAZIN-BAUDOUX Christine |
|---------|---|---|---|

| | |
|--------------|--|
| Observations | |
|--------------|--|

| | |
|------------------------------------|---|
| Projet de délibération étudié par: | 08-Commission transition énergétique, qualité environnementale 01- Commission Générale et des Finances |
|------------------------------------|---|

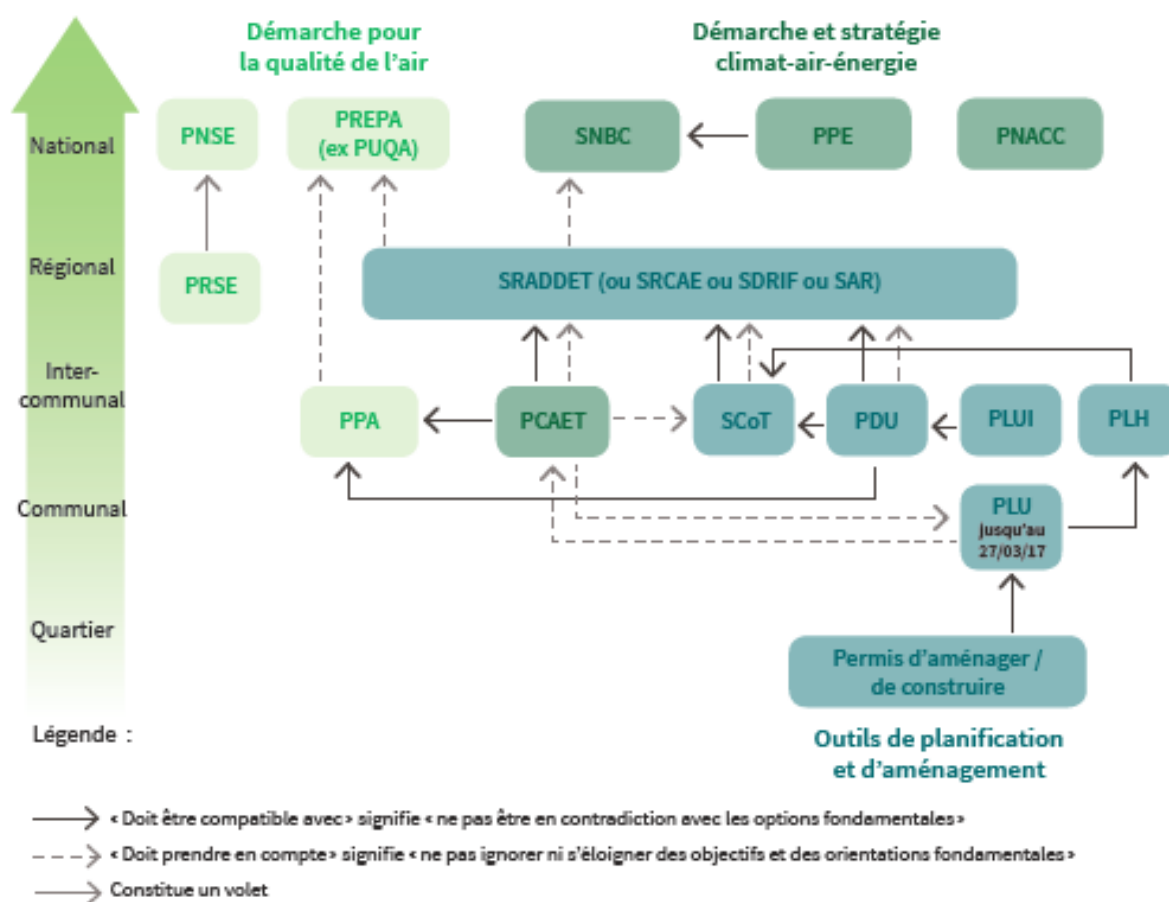
| | |
|------------------|---|
| Service référent | Direction Générale Transition énergétique Direction Energie - Climat |
|------------------|---|

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 prévoit l'élaboration d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) par les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 20 000 habitants, désignés comme « coordinateurs de la transition énergétique du territoire », avant le 31 décembre 2018.

Ce PCAET doit définir des objectifs et un programme d'actions en matière d'énergie, de climat et de qualité de l'air sur l'ensemble des activités du territoire, ainsi que des modalités de suivi, d'évaluation et de concertation.

Il se base sur un diagnostic territorial de la situation énergétique, des émissions de gaz à effet de serre, de la qualité de l'air, et de la vulnérabilité au changement climatique.

Cette démarche doit également s'articuler avec les autres programmes portés par Grand Poitiers ou d'autres institutions, comme l'indique le schéma ci-dessous :



Dans la continuité de plusieurs démarches énergie-climat volontaires initiées dans les années 2000, Grand Poitiers a adopté un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) le 15 février 2013, intégré à l'Agenda 21 communautaire.

En 2013, l'engagement de la Communauté d'Agglomération dans le dispositif Cit'ergie®, a permis de consolider, d'évaluer et d'actualiser ce PCET. La nouvelle version adoptée le 25 septembre 2015 par le Conseil communautaire est structurée autour de 8 enjeux :



Cette démarche a abouti à la labellisation Cit'ergie® en décembre 2015, reconnaissance de l'excellence de la collectivité en matière d'énergie et de climat.

La création de Grand Poitiers Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2017 nécessite d'engager la construction d'un PCAET conforme aux nouvelles exigences réglementaires et adapté au nouveau territoire.

L'Agence Régionale d'évaluation Environnement et Climat (AREC) est mandaté pour réaliser le diagnostic de la production et de la consommation d'énergie, et des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire au cours du 1^{er} trimestre 2017.

En parallèle, l'Association de surveillance de la qualité de l'air ATMO réalisera un diagnostic en matière d'émissions et de concentrations de polluants atmosphériques dans le courant de l'année 2017.

Les résultats de ces diagnostics seront exploités dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur des énergies de Grand Poitiers, qui fait actuellement l'objet d'une procédure de consultation.

Ce schéma directeur des énergies vise plusieurs objectifs :

- Renforcer la connaissance de la situation énergétique à l'échelle du nouveau territoire
- Construire une vision partagée et une feuille de route commune à l'ensemble des acteurs pour tendre vers un territoire à énergie positive

- Cibler les secteurs et les zones d'intervention prioritaires
- Coordonner l'approvisionnement énergétique du territoire

Il se déroulera sur les années 2017 et 2018 en 3 phases successives :

- Etat des lieux : consolidation des diagnostics
- Perspectives : étude prospective à l'horizon 2050 des tendances et des potentiels
- Stratégie : élaboration concertée d'un scénario, évaluation des impacts environnementaux, économiques et sociaux, et construction d'un programme d'action

Une méthodologie similaire sera appliquée au patrimoine de la collectivité.

Les élus en charge de la transition énergétique, de l'urbanisme et de la mobilité seront particulièrement associés au pilotage du schéma directeur des énergies.

Les services concernés par ces thématiques participeront à l'élaboration du schéma directeur des énergies.

Les principaux acteurs du territoire (communes et autres collectivités territoriales, services de l'Etat, opérateurs énergétiques, acteurs publics et privés, instances citoyennes...) seront également invités à contribuer à la démarche.

Le montant des prestations d'accompagnement à l'élaboration du schéma directeur des énergies est estimé à 200 000 €HT. Un financement à hauteur de 80% des dépenses est attendu dans le cadre de la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte signée avec le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer.

L'ensemble de ces travaux alimenteront le projet de PCAET, dans l'objectif d'adopter celui-ci avant le 31 décembre 2018.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver l'engagement du PCAET et les modalités d'élaboration proposées,
- D'autoriser le Président, ou son représentant, à engager toutes les démarches relatives à ces travaux, et en premier lieu à informer les partenaires concernés, conformément à la réglementation.

| | | |
|---------------------------|----|--|
| POUR | 78 | |
| CONTRE | 0 | |
| Abstention | 0 | |
| Ne prend pas part au vote | 0 | |

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

| | |
|---|--|
| Affichée le | 7 avril 2017 |
| Date de publication au Recueil des Actes Administratifs | |
| Date de réception en préfecture | 7 avril 2017 |
| Identifiant de télétransmission | 86-200069854-20170331- lmc129326-DE-1-1 |

| | |
|-------------------------|---------------|
| Nomenclature Préfecture | 8.8 |
| Nomenclature Préfecture | Environnement |